

Rapport 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le président du conseil d'administration le 07/07/2022

Prix et qualité du Service public de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

PRÉAMBULE



La Loi Barnier (Loi n° 95-101 du 2/02/1995), relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

Dans cet objectif, et par décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 publié au Journal Officiel du 14 mai 2000, chaque président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), chaque maire doit présenter "un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers" avant une mise à disposition du public.

Rapport annuel 2021
Communauté de Communes Loue Lison

SOMMAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

♦ **Indicateurs Techniques**

- **La collecte des déchets ménagers.....p.4**
- **Le traitement des déchets ménagers.....p.6**

♦ **Chiffres Clés**

- **Collecte : chiffres clés.....p.8**
- **Traitement : chiffres clés.....p.10**

♦ **Indicateurs Financiers**

- **Dépenses : les chiffres clés.....p.12**
- **Recettes : les chiffres clés.....p.14**
- **Récapitulatif Dépenses & Recettes.....p.15**

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

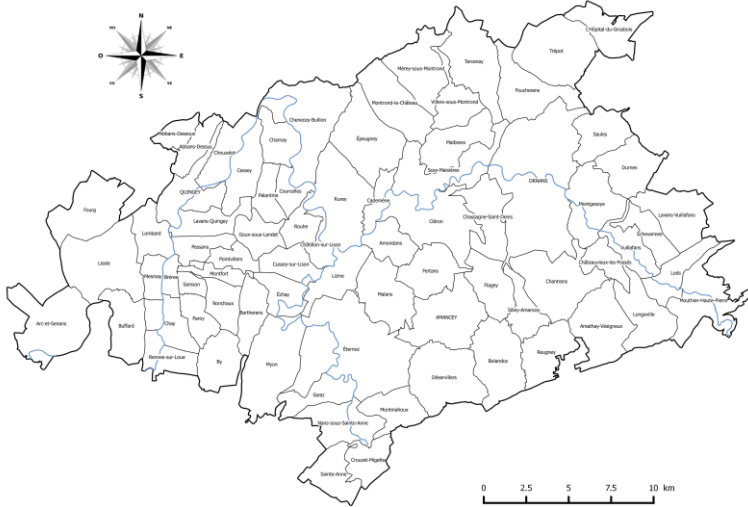
025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

◆ **Indicateurs Techniques**

La Communauté de Communes Loue Lison



◆ **TERRITOIRE DESSERVI**

La Communauté de Communes Loue Lison compte 74 communes membres, pour une population totale de 25 335 habitants.

◆ **ORGANISATION DES COLLECTES**

COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE DES OMR ET DES DMR

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des Déchets Ménagers Recyclables (DMR) est effectuée par des prestataires de service : les sociétés ÉcoDéchets Environnement (*Lyon 69, dépôt à Tarcenay-Foucherans*), et NICOLLIN (*St Fons 69, dépôt à Corcelles-Ferrières*).

Pour les OMR (bac gris) : 1 fois par semaine
Pour les DMR (bac jaune) : 1 fois tous les 15 jours sauf Ornans 1 fois par semaine

OMR et DMR : 7 duos de colonnes semi-enterrées et 9 duos de cache-conteneurs sont présents sur les communes d'Ornans, Mouthier-Haute-Pierre, Vuillafans et Montgesoye. Ils sont collectés par la société Wetzal avec une périodicité de 1 semaine à 15 jours.

COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

VERRE : 145 colonnes à verre sont réparties sur les 74 communes.

La collecte est effectuée par un prestataire de service, la société WETZEL (*Montrond-le-Château*) avec une périodicité de 15 jours à 3 semaines.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Elle est effectuée 2 fois par an (sauf la commune d'Ornans) par l'association TRI (*Quingey*).

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

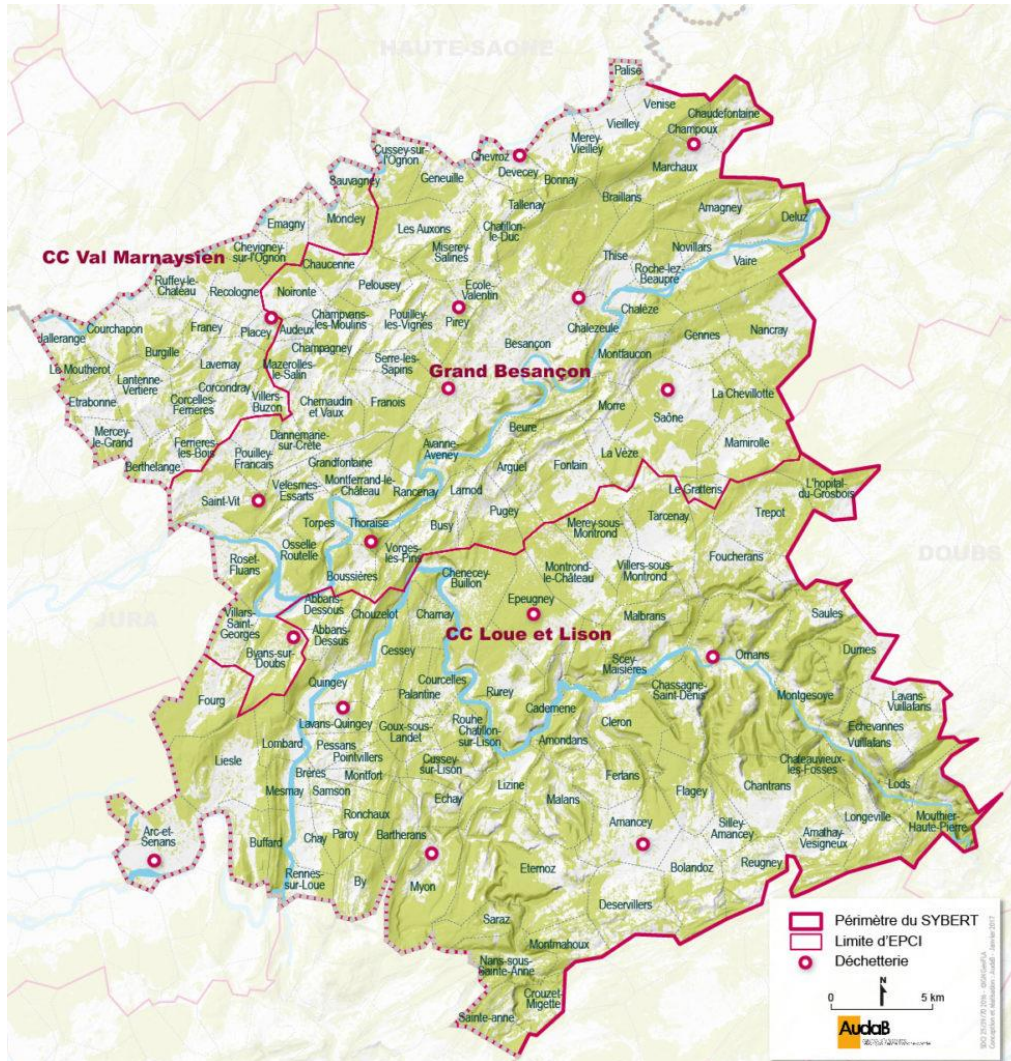
025-200068070-20220707-107-22-DE

◆ TERRITOIRE DESSERVI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

La Communauté de Communes Loue Lison a transféré sa compétence *TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS* au SYndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets : **le SYBERT**



Créé par arrêté préfectoral du 01/09/1999, le SYBERT est compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, la gestion des déchetteries (haut et bas de quai) pour **226 868 habitants**.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

◆ PRINCIPALES MISSIONS DU SYBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le

INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Émise à Planoise dans les années 1970, l'usine d'incinération est gérée par le SYBERT depuis janvier 2004.

L'énergie thermique produite par l'usine d'incinération représente 35 à 40% des besoins en énergie du réseau de chauffage urbain de Besançon (Hôpital Minjoz, Quartier de Planoise). En 2021, un peu plus de 52 462 tonnes de déchets ont été traitées dont 31 263t d'OMR des adhérents du SYBERT.

Les Ordures Ménagères Résiduelles de notre territoire sont traitées en totalité dans cette usine

TRI DES RECYCLABLES

Les déchets de nos bacs jaunes sont livrés au centre de tri du SYBERT à Besançon, à 200 m de l'usine d'incinération.



Après tri des différents matériaux et conditionnement en balles, les déchets sont envoyés dans leur filière de recyclage respective :

- Les **journaux/revues/magazines** sont envoyés dans des papeteries dans les Vosges et dans le Doubs
- Les **gros de magasin** (papiers restants) sont envoyés dans des papeteries dans le Doubs pour y être recyclés en papiers
- Les **cartons** et cartonnettes vont à la Cartonnerie de Novillars, dans le Doubs
- Les **plastiques** sont envoyés par type dans des usines de recyclage à Sainte Marie La Blanche (21), à Pont d'Ain, à Eslava en Espagne
- Les **emballages pour liquides alimentaires** sont envoyés à Laval Sur Vologne (88)
- **L'acier** est envoyé à Dunkerque pour recyclage
- **Le verre** part en Saône-et-Loire
- **L'aluminium** est envoyé à Compiègne

GESTION DES DÉCHÈTERIES

16 déchèteries sont présentes sur le territoire du SYBERT dont 6 sur le territoire de la CCLL : Ornans, Amancey, Lavans-Quingey, Arc-et-Senans, Épeugney et Myon.

Celle d'Ornans a définitivement fermé ses portes samedi 2 janvier 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

Une déchèterie provisoire, accessible pour les particuliers uniquement, a été ouverte à proximité immédiate de l'ancienne déchèterie (rue des Épenottes dans la zone industrielle de Noirichaud)

Y sont acceptés :

- Gravats inertes
- Déchets de chantier
- Déchets dangereux ménagers
- Cartons, ferrailles
- Incinérables

Solutions de substitution :

- ➔ Dans l'une des 15 autres déchèteries du SYBERT
- ➔ à la déchèterie de Saint-Gorgon-Main pour les habitants des communes de Mouthier Haute-Pierre, Montgesoye, Vuillafans, Durnes, Lavans-Vuillafans, Echevannes et Lods (Horaires et liste des déchets acceptés sur smcom.fr)
- ➔ À Emmaüs Ornans pour le mobilier, les déchets électriques et électroniques, la ressourcerie

La création d'une nouvelle déchèterie permanente est actuellement à l'étude sur le secteur d'Ornans.

Les encombrants issus des déchèteries sont acheminés à l'ITM du centre du tri tandis que les autres flux sont dirigés vers les filières de recyclage correspondantes.

COMPOSTAGE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Outre le compostage des déchets verts déposés dans ses déchèteries, le SYBERT mène chaque année une opération d'incitation au compostage individuel en proposant aux ménages des composteurs à des tarifs préférentiels d'achat (60€ celui de 600L).

La CCLL revend les composteurs à prix coûtant après une formation compostage (1h) En raison de la crise sanitaire, les sessions de formation ont été annulées. Mais les livraisons à domicile ont été assurées.

Accusé de réception des sessions

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

85 composteurs vendus



INSTALLATION DE TRI MASSIFICATION

Cette installation permet de trier les encombrants issus des déchetteries afin de les valoriser au maximum et éviter leur enfouissement.

99 % des encombrants collectés en déchetterie ont pu être valorisés (incinération ou recyclage)



COLLECTE : CHIFFRES CLÉS

◆ Chiffres Clés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

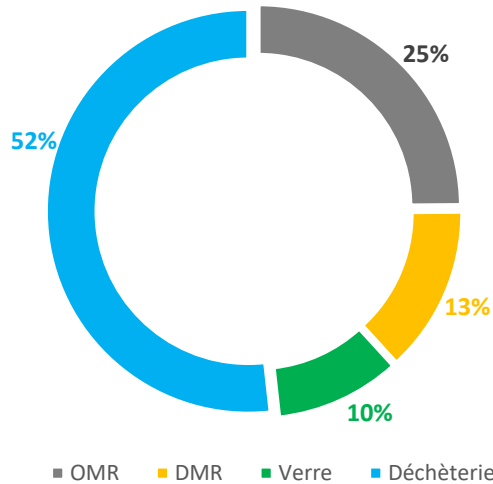
025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

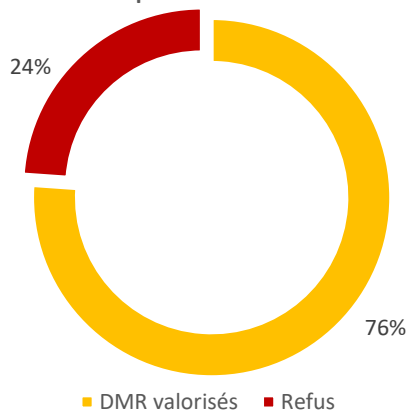
Réception par le préfet : 13/07/2022



Répartition des tonnages



Composition DMR



ÉVOLUTION DES TONNAGES

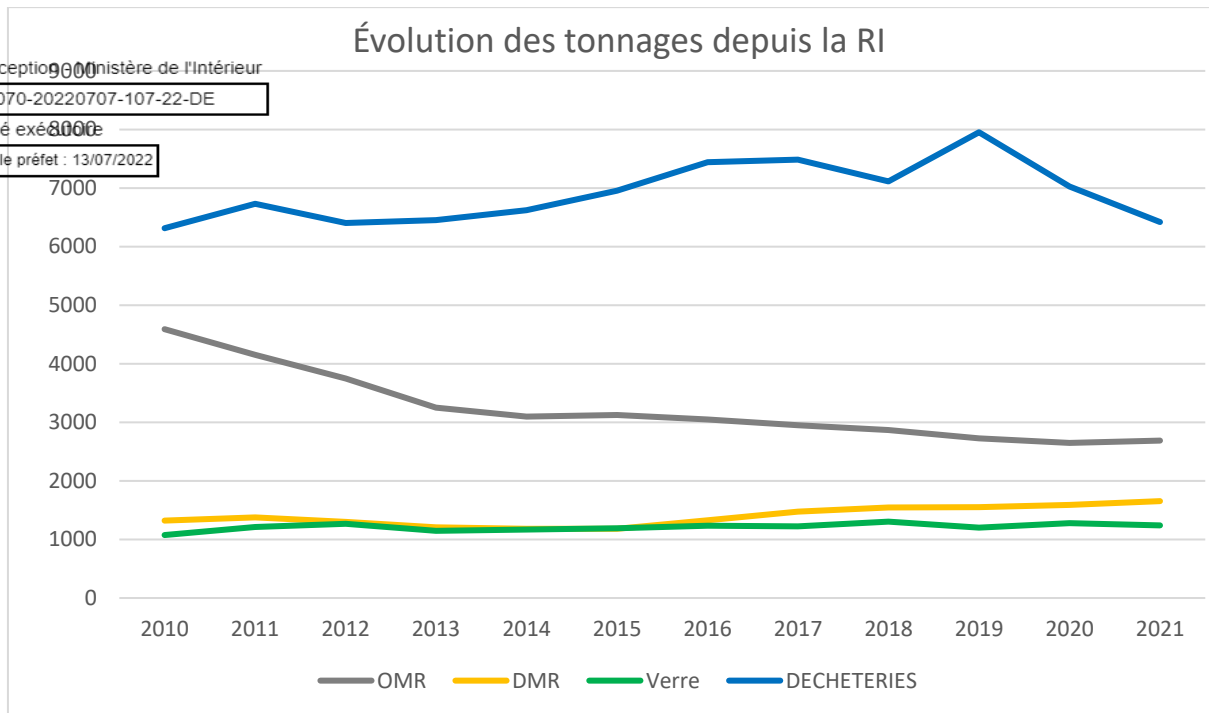
Évolution des tonnages depuis la RI

Accusé de réception n° 00001 Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécuté n° 8000

Réception par le préfet : 13/07/2022



	OMR	DMR	Verre	Déchèteries
2010	4590	1324	1075	6314
2011	4151	1374	1214	6732
2012	3745	1302	1266	6402
2013	3252	1207	1148	6452
2014	3098	1182	1170	6624
2015	3125	1182	1190	6956
2016	3049	1328	1237	7440
2017	2949	1476	1226	7486
2018	2867	1546	1304	7111
2019	2725	1551	1204	7952
2020	2648	1588	1279	7028
2021	2689	1654	1242	6418

TRAITEMENT : CHIFFRES CLÉS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-20006807-002017-15-14-1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES : L'USINE DE VALORISATION ÉGERGÉTIQUE

L'usine d'incinération SYBERT de Besançon a été construite dans les années 70, Elle est équipée de 2 fours : l'un date de 1976 avec une capacité de 3 t/h et le second mis en service en 2002 avec une capacité de 4 t/h. : capacité annuelle de 55 000 t.

Déchets entrants	Produits sortants
Ordures ménagères résiduelles :	Métaux ferreux : 19.65t
	Métaux non ferreux : 3.47t
	Mâchefers : 466.37t
Erreurs de tri :	REFIOM : 94.28t
	Chaleur : 3070.48 MWh
	Electricité : 245.78 MWh

DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES : LE CENTRE DE TRI

1 654 tonnes de DMR (dont 395t de refus de tri) ont été livrées au centre de tri.

Les matières sont séparées puis mises en balle avant d'être acheminées dans les usines de recyclage.

1242 Tonnes de verre ont été collectés en apport volontaire.

Déchets entrants	Produits sortants
Déchets ménagers recyclables : 1654t	Plastiques : 213t
	Cartons & briques alimentaires : 291t
Dont refus de tri : 395t	Papiers : 624t
	Emballages en Acier & Alu : 87t
	TOTAL : 1216 TONNES

DÉPENSES : CHIFFRES CLÉS

♦ Indicateurs Financiers

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 025-200068070-20220707-107-22-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 13/07/2022		Coût		Taux
COLLECTE : 743 526 €	OMR + DMR + Verre + Encombrants		743 526 €	28.11%
TRAITEMENT : 1 707 883 €	Centre de tri	SYBERT	255 038 €	64.56%
	Incinération (TGAP comprise)	SYBERT	577 548 €	
	Contributions SYBERT	Déchèteries : 692 478 € Administration : 79 147 € Valorisation organique : 49 650 € Prévention : 49 650 €	870 925 €	
	Composteurs et fournitures	SYBERT	4 372 €	
CHARGES DU SERVICE : 124 437 €	Charges à caractère général	Communication 6 154 € Logiciel RI 4 816 € Administration 2 676 € Matériel 17 971 €	31 617 €	4.7%
		Salaires Techniciens	92 820 €	
AUTRES CHARGES : 69 350 €	Amortissements	Bacs et système embarqué RI 56 380 € Charges financières 2 222 € Dégrèvements et créances éteintes 10 748 €	69 350 €	2.63%
Total dépenses	2 645 196 €			

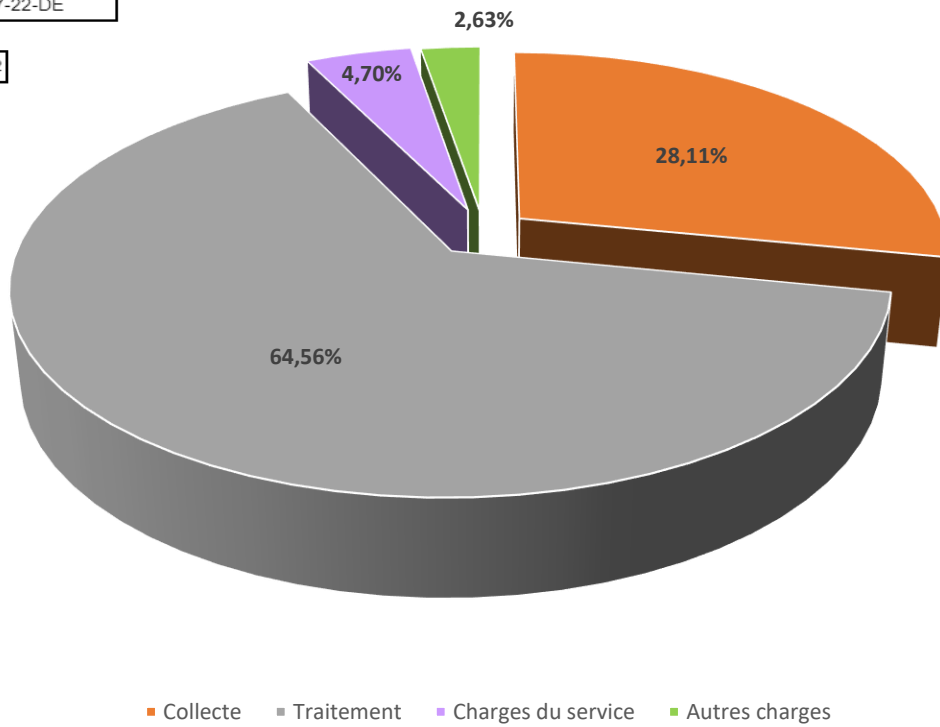
Répartition des dépenses

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

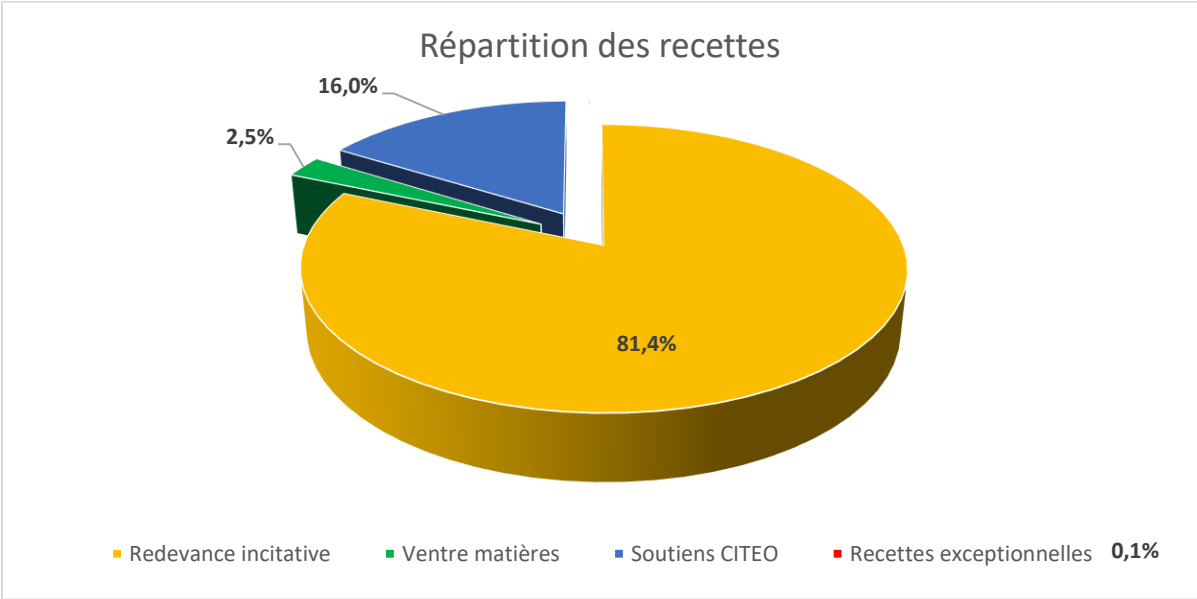
Réception par le préfet : 13/07/2022



RECETTES : CHIFFRES CLÉS

Accusé de réception en date du 02/07/2022 à 10h02
 025-200068070
 La Communauté de Communes facture une Redevance Incitative (RI) basée sur le volume des bacs et le nombre de présentations à la collecte.
 Ce mode de calcul s'applique aux bacs gris (abonnement + levées) et aux bacs jaunes (abonnement).
 Réception par le préfet : 13/07/2022

RECETTES DU SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES EN 2021			
Nature du financement		Recette	Taux
Redevance Incitative (asap - dégrèvements)	RI	2 163 401 €	81.4 %
Reprise des produits triés	Vente de matériaux valorisés	65 512 €	2.5 %
Soutiens Recyclage	CITEO	425 707 €	16 %
Recettes exceptionnelles		2 079 €	0.04 %
TOTAUX	Total recettes	2 656 699 €	100,00%



RÉCAPITULATIF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

DÉPENSES		RECETTES	
Collecte	743 526 €	Redevance incitative	2 163 401 €
Traitement	1 707 883 €	Reprise des produits triés	65 512 €
Charges du service	124 437 €	Soutiens recyclage	425 707 €
Autres charges	69 350 €	Recettes exceptionnelles	2 079 €
TOTAL	2 645 196 €		2 656 699 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-107-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022



Communauté de Communes

Loue Lison

7 rue Édouard Bastide
25290 ORNANS
03 81 57 16 33

Service Gestion des Déchets
03 81 57 16 70 – Pôle d'Ornans
03 81 63 84 63 – Pôle de Quingey
service.dechets@cclouelison.fr